

MONARCHIE ABSOLUE 1715-1789

règne de Louis XV et de Louis XVI

Caractère de l'État

le souverain est monarque absolu, son pouvoir n'est limité que par sa propre volonté, absence de constitution et de corps législatif

la monarchie absolutiste définitivement instaurée par Louis XIV, héritière du système féodal – lien féodaux entre le roi et ses nobles et entre les nobles et leurs sujets

3 états : le clergé, la noblesse, le tiers état (bourgeoisie, sujets)

ce système pourtant fragilisé par le roi même :

- le roi préfère la noblesse de robe (souvent des bourgeois anoblis) à la noblesse d'épée traditionnelle

- les nobles obligés de séjourner à la cour royale de Versailles – ils ne gèrent plus directement leurs domaines familiaux, le lien entre le seigneur et le sujet affaibli ce qui est à l'origine du sentiment d'insécurité et de méfiance à l'égard de l'aristocratie

Affaiblissement du pouvoir royal

les successeurs de Louis XIV n'arrivent pas à imposer leur volonté face à l'aristocratie conservatrice qui essaie d'entraver toute réforme du royaume

la monarchie reste en retard par rapport aux autres pays européens au niveau des institutions – monarchies constitutionnelles (Royaume-Uni, Pays-Bas) ou absolutisme éclairé (nourri par la volonté de moderniser le pays : Autriche, Prusse, Russie, Espagne, Portugal, Suède, etc.)

Raisons du mécontentement

- idées des Lumières séduisent une partie des élites désireuse de moderniser le pays (modèle anglais – monarchie constitutionnelle)

Montesquieu (séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire)

Voltaire (libéralisme, anticléricisme)

salons (naissance de l'opinion publique, le despotisme et la censure contestés)

- économie fragile : agriculture traditionnelle incapable de nourrir la population croissante – crainte de pénuries

absence de soutien efficace des entrepreneurs et des commerçants (manufactures, commerce d'outre-mer)

- endettement du pays : la monarchie est très coûteuse (la cour, les guerres sans apports réels), la hausse des impôts payés uniquement par le tiers état

- sentiment d'insécurité : le roi est faible et les seigneurs ne s'occupent plus directement de leurs sujets

La Régence (1715-1723)

l'arrière-petit-fils du roi mourant trop petit, Philippe, duc d'Orléans, désigné comme son régent

libéral et libertin - mœurs dissolues – l'autorité du roi affaiblie

le règne personnel de Louis XV (1723-1774)

deux conflits armés majeurs qui affaiblissent le royaume :

guerre de succession d'Autriche (1740-1748) – contre les Habsbourg et l'Angleterre, alliée de la Prusse et de la Bavière

succès militaires, mais aucune annexion (Pays-Bas autrichiens occupés, mais rendus aux Habsbourg)

guerre de sept ans (1756-1763), alliée des Habsbourg, contre la Prusse et l'Angleterre

perte de l'ensemble de l'empire colonial (sauf Saint-Domingue – sucre)

Madame de Pompadour – maîtresse officielle de Louis XV jouit d'une grande influence sur le roi, c'est elle qui impose le renversement des alliances – les Bourbon et les Habsbourg alliés, le successeur du roi Louis épouse la fille de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche

Louis XV (1774-1792)

persuadé de l'exclusivité du pouvoir royal (la légitimité du roi découle du sacre)

incapable de faire face à la crise financière aggravée par le soutien aux révoltés américains lors de leur guerre d'indépendance

son épouse Marie-Antoinette extrêmement impopulaire (l'Autrichienne)

le mécontentement mène à la Révolution de 1789

le roi forcé à sanctionner des réformes et d'accepter la constitution de 1791 – la première monarchie constitutionnelle française

toujours mécontente de son sort, la famille royale essaie de s'évader pour rejoindre les émigrés et les armées prussienne et autrichienne (empereurs autrichiens Joseph II et Léopold II beaux-frères de Louis XVI), mais est arrêtée à Varennes. Le roi est ensuite destitué en 1792 (proclamation de la première république française).

exécuté en 1793 (Marie-Antoinette exécutée peu après, son fils, prince dauphin Louis XVII se meurt en prison)